



CHEZ SOI IMMO

TABLEAU D'HONORAIRES D'AGENCE TTC

Au 01 Août 2020, T.V.A. en vigueur 20%

TRANSACTION	RÉMUNÉRATION
❖ Vente appartement et Villa	<ul style="list-style-type: none">• < 80 000 € : Forfait de 5 000 €• entre 80 000 € et 149 999 € : Forfait de 7 500 €• > 150 000 € : 5%
❖ Vente Terrain	<ul style="list-style-type: none">• < 50 000 € : Forfait de 5 000 €• >50 000 € : 10% si permis non accordé et 6% si permis déjà accordé
❖ Vente Parking, garage, cave	<ul style="list-style-type: none">• < 25 000 € : Forfait de 2 500 €• >25 000 € : Forfait de 4 000 €
❖ Vente Droit au bail ou Fond de commerce	<ul style="list-style-type: none">• < 50 000 € : Forfait de 5 000 €• > 50 000 € : 10%
❖ Vente Viager (la base de calcul est la valeur vénale)	<ul style="list-style-type: none">• < 80 000 € : Forfait de 5 000 €• entre 80 000 € et 149 999 € : Forfait de 7 500 €• > 150 000 € : 5%

Prix Affichés Honoraires Agence compris (Charge Vendeur).

En cas D'EXCLUSIVITÉ remise de 10% sur la totalité des honoraires, exemple les 5% passent à 4.5 %

LOCATION	RÉMUNÉRATION
LOCATION D'HABITATION VIDE OU MEUBLÉ (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)	
❖ Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction	10 €/m ² Bailleur + 10 €/m ² Locataire du bail
❖ Etats des lieux	3 €/m ² Bailleur + 3 €/m ² Locataire
❖ Location garage (bail et état des lieux compris)	Forfait de 150 € pour le locataire Forfait de 150 € pour le propriétaire



Chez Soi Immo
5, chemin des canebiers
06800 Cagnes sur Mer
RCS ANTIBES 823 414 644

Tél. : 06.52.59.60.29 / 06.59.45.68.91
Mail : info@chez-soi-immo.com

Site : chez-soi-immo.com
Facebook : www.facebook.com/chezsoimmo06